



Calcul de l'indemnité compensatoire

Par **Sorrindo_old**, le **03/10/2007 à 14:01**

après avoir pris connaissance des réponses apportées à ma question et je vous en remercie sincèrement, vous parlez d'indemnité compensatoire pouvez me dire comment elle est calculée ?
la valeur estimée de notre maison est de 500 000 euros environ et il nous reste de crédit environ 80 000 euros le terrain donné à mon épouse par ses parents est estimé quand à lui à 150 000 euros
j'espère avoir donné à la personne qui me renseignera suffisamment d'éléments
je souhaite si possible savoir si cette indemnité est un pourcentage sur la valeur du bien et si possible environ à combien elle me sera évaluée ???
d'avance je vous remercie
cordialement serge

Par **Jurigaby**, le **03/10/2007 à 21:56**

Je vous remercie de mettre votre nouvelle question à la suite du sujet que vous avez posté initialement parce que là, il est impossible pour nous de comprendre quoi que ce soit.